



Conditions générales des cours annuels 2021-2022 tout public

1. Inscription

- L'inscription se fait en ligne www.unbrincreatif.ch, en remplissant le formulaire correspondant, ou par courriel à contact@unbrincreatif.ch. L'inscription est valable pour toute l'année scolaire.
- Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année dans la mesure des places disponibles.
- L'inscription devient définitive dès réception de celle-ci par le secrétariat.
- La participation aux ateliers peut se faire uniquement après confirmation d'inscription du secrétariat
- Tout défaut de paiement peut entraîner l'annulation de l'inscription.

2. Membre de l'association *Un Brin Créatif*

Une cotisation annuelle de CHF 30 est demandée, par inscription. Le participant* inscrit gagne la qualité de membre de l'association et peut participer à l'Assemblée Générale.

3. Modalités de paiement

- Le paiement des cours s'effectue au début de la période en cours, c'est-à-dire au début du trimestre en question.
- Les paiements échelonnés peuvent cependant être demandés au secrétariat.
- Le paiement de la cotisation de CHF 30.- est à effectuer au début de l'année en cours. Une cotisation par famille est obligatoire.

4. Tarifs des cours

Les tarifs des cours en vigueur figurent dans le programme ainsi que sur le site Internet. En cas d'inscription en cours d'année, le prix est calculé au prorata.

5. Réductions et rabais

- Nous proposons un soutien pour les familles à revenu modeste. Pour bénéficier de ce rabais, une demande doit être adressée à la direction avant l'inscription.
- 10 % sont accordés aux personnes de la même famille.
- Les rabais ne sont pas cumulables.

6. Séance d'essai

- Une séance d'essai est possible tout au long de l'année, en fonction des places disponibles.
- La séance d'essai doit faire obligatoirement l'objet d'une réservation par téléphone ou courriel et doit recevoir la confirmation du secrétariat.
- Pour effectuer un essai, il est demandé d'être membre de l'association et de s'être acquitté de la cotisation annuelle.



7. Condition de désistement

Tout désistement doit être annoncé uniquement par écrit. Si ce dernier n'est pas justifié, des frais administratifs de CHF 100.- sont applicables.

8. Changement de situation

Tout changement de coordonnées (adresse électronique, téléphone, adresse privée, etc.) est à annoncer au secrétariat dans les plus brefs délais.

9. Participation de l'adulte accompagnant, si cours enfants

Les parents sont les bienvenus dans les cours. Leur présence régulière, ou dans les premiers ateliers, est encouragée pour les plus jeunes enfants.

10. Absences

- Toute absence, quel qu'en soit le motif, est à signaler au secrétariat 24h avant le début de l'atelier.
- Aucun remboursement n'est effectué en cas d'absence du participant, sauf sur présentation d'un certificat médical.
- Dans la mesure du possible et selon les disponibilités des autres ateliers, le remplacement d'un cours manqué peut être organisé.

11. Assurances

Le participant* doit attester être au bénéfice d'une assurance accident et d'une Assurance Responsabilité Civile.

12. Annulation d'un atelier

- *Un Brin Créatif* se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre minimum de participant n'est pas atteint ou pour toute autre raison.
- En cas d'annulation d'un atelier, celui-ci sera remboursé dans sa totalité.

13. Vacances et jours fériés

Les cours annuels n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires en vigueur dans le canton de Genève, ni pendant les jours fériés officiels.

Calendrier des vacances pour les cours du canton de Genève :

Jeûne genevois	Jeudi 9 septembre 2021
Vacances d'automne	Lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre 2021
Vacances de Noël et Nouvel An	Vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022
Vacances de février	Lundi 14 février au vendredi 18 février 2022
Vacances de Pâques	Jeudi 14 avril au vendredi 22 avril 2022
Ascension	Jeudi 26 mai 2022
Pentecôte	Lundi 6 juin 2022
Vacances d'été	Dès le lundi 4 juillet 2022